



# Info Jeunesse MN

VOLUME 1 N° 1 – JUIN 2017

« Voici la première édition de l'infolettre sur Priorité jeunesse! Elle nous permettra de suivre pas à pas l'évolution de cette œuvre collective, qui nous appartient, à chacune et à chacun d'entre nous. Notre projet est bien en marche et nous poursuivons le travail pour faire de notre plan d'action une réussite. Bien sûr, beaucoup reste à faire mais avec votre collaboration, nous y arriverons!

« Publiée pour la première fois, cette infolettre est un prototype. Notre objectif est de mettre en place notre canal collectif de communication sur Priorité jeunesse. Au cours des prochains mois, nous précisons quels outils de communication seront déployés sur une base régulière. Cependant, sachez que nous souhaitons votre participation individuelle ou collective continue dans l'élaboration de ces outils collectifs de communication. Nous vous invitons donc à nous faire connaître vos avancées dans vos projets, contribuant ainsi à la création à terme d'une plateforme de communication collective.

« En prenant la plume, vous pourrez aussi recueillir des témoignages des jeunes, filles et garçons, qui participent à tous vos projets. Vous nous partagerez vos bons coups et vos espoirs, des photos, des vidéos, bref, tout ce qui rendra vivante notre infolettre et nos autres outils de communication. Nous comptons sur vous! »

Rachel Laperrière  
Directrice d'arrondissement  
Montréal-Nord

François Bérard  
Président du conseil d'administration  
Table de quartier Montréal-Nord en santé



## ACTUALITÉS

Le Plan d'action collectif de Montréal-Nord Priorité jeunesse [a été dévoilé](#) le 31 mars dernier devant 250 personnes



## PARTENAIRES EN MOUVEMENT

[Québec en forme](#) offre 75000 \$ pour embaucher un agent de liaison

La [Table de concertation jeunesse](#) crée un poste de coordination



## GOUVERNANCE

Un [comité de travail](#) a été créé pour déterminer les valeurs, les objectifs, la structure de gouvernance, les communautés de pratique et les mesures d'encadrement de Priorité jeunesse.

Une [entente de partenariat](#) est en discussion entre la Table de quartier Montréal-Nord en santé, l'arrondissement, le MAMOT et le SAJ pour fixer les rôles et responsabilités de chacun dans la réalisation du Plan d'action collectif.

Des discussions sont en cours pour préciser le [modèle d'évaluation](#) qui sera retenu le CIUSSS – NÎM.



## FINANCEMENT

La Caisse Desjardins du Sault-au-Récollet-Montréal-Nord accorde une [aide financière de 75 000 \\$](#) sur cinq ans en soutien au Plan d'action collectif – Priorité jeunesse.

Le gouvernement du Québec accorde une [aide financière de 750 000 \\$](#), sur trois ans, à des projets déposés par des organismes de Montréal-Nord.



## PROJETS

L'arrondissement a octroyé à 11 organismes jeunesse et famille de Montréal-Nord un montant totalisant 453 000 \$ pour soutenir [12 projets](#) inscrits au Plan d'action.

Des [contributions financières totalisant 130 778 \\$](#), provenant de la Politique de l'enfant, ont été versées à quatre projets.

Au mois d'août, le conseil d'arrondissement complètera l'attribution d'une [enveloppe financière totalisant 116 400 \\$](#).



### **Lancement de Priorité jeunesse : un succès retentissant!**

Le Plan d'action collectif de Montréal-Nord Priorité jeunesse a été dévoilé le 31 mars dernier par la mairesse de l'arrondissement, madame Christine Black, devant 250 personnes mobilisées autour des enjeux jeunesse.



Les jeunes de Montréal-Nord ont assuré l'animation de l'événement avec brio. Résultant des trois rendez-vous de Montréal-Nord – Priorité jeunesse, ce plan d'action collectif nous convie toutes et tous à un engagement soutenu pour les dix prochaines années pour offrir un plus bel avenir à des milliers de jeunes de 0 à 29 ans.



### **Un appui important de Québec en forme**

« Au nom de la Table de quartier Montréal-Nord en santé (TQMNS), je tiens à vous informer qu'une entente a été conclue avec Québec en forme (QEF), ce qui nous permettra de soutenir activement la mise en œuvre de Priorité jeunesse. Cette subvention de 75 000 \$ contribuera au financement d'un poste d'agent de liaison entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 31 décembre 2018. Les membres de la TQMNS remercient QEF pour cet important appui à la réalisation de notre plan d'action collectif. »



- François Bérard, président

### **La coordination de la TCJMN consolidée**

« Je suis heureuse de vous annoncer l'arrivée prochaine d'une personne en soutien à la coordination de la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord (TCJMN). La création de ce poste, grâce à une subvention de l'arrondissement de 25 000 \$ pour l'année 2017 provenant de l'entente entre le MTESS et la Ville de Montréal, permettra à la TCJMN de se déployer davantage et de consolider la réalisation de ses projets et de ses actions. »

- Sheilla Fortuné, présidente



### **Priorité jeunesse : un modèle de collaboration se dessine**



Un comité de travail composé de représentants de la Table de quartier Montréal-Nord en santé, de la Table de concertation jeunesse, de la concertation petite enfance/famille (Interactions) et de l'arrondissement a été créé pour l'élaboration d'un document fondateur qui déterminera les valeurs, les objectifs, la structure de gouvernance, les communautés de pratique et les mesures d'encadrement de

Priorité jeunesse. L'organisme Communagir et le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux du Nord-de-l'île-de-Montréal (CIUSSS-NÎM) accompagneront le groupe de travail dans cette démarche.

L'objectif est de pouvoir soumettre une première version du document pour des consultations à partir du mois de juin 2017.

D'ici la fin de la période estivale, des personnes ressources de Communagir iront à la rencontre d'acteurs ciblés pour recueillir leur point de vue et leurs suggestions pour faire de Priorité jeunesse une réussite collective. Le rapport et ses recommandations nous indiqueront des pistes d'action pour mobiliser l'ensemble de la communauté dans l'atteinte des objectifs ambitieux de ce plan.

Un calendrier de travail a été élaboré en identifiant les prochaines étapes à réaliser pour nous assurer du démarrage de cette structure dans les prochains mois. Une première rencontre du comité de pilotage est prévue dès septembre et le comité de coordination débutera ses travaux en juin.

### **Une entente de partenariat avec le MAMOT et le SAJ**

Une entente de partenariat est présentement en discussion entre la Table de quartier Montréal-Nord en santé, l'arrondissement de Montréal-Nord, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et le Secrétariat à la jeunesse du Québec (SAJ). Cette entente fixera les rôles et responsabilités de chacun pour la réalisation du Plan d'action collectif – Priorité jeunesse. Rappelons que, le 31 mars dernier, le ministre Martin Coiteux a annoncé que le MAMOT et le SAJ accompagneraient les partenaires qui participent à la mise œuvre de ce plan d'action. Il a aussi précisé que le SAJ reconnaissait cette démarche comme un projet pilote dans le cadre de la Stratégie jeunesse du Québec 2016-2021.



### **Un système d'évaluation pour le plan d'action**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action collectif – Priorité jeunesse, le CIUSSS – NÎM s'est engagé à financer la mise en place d'un système d'évaluation du plan. À cette fin, des discussions sont présentement en cours pour préciser le modèle d'évaluation qui sera retenu et identifier l'équipe de recherche universitaire qui sera associée à la démarche. Une rencontre à ce sujet doit avoir lieu en juin.



### **Aide financière de la Caisse Desjardins de Sault-au-Récollet–Montréal-Nord**

Lors de son assemblée générale du 26 avril 2017, la Caisse Desjardins de Sault-au-Récollet–Montréal-Nord a annoncé qu'elle accordait une aide financière de 75 000 \$ sur cinq ans en soutien au Plan d'action collectif – Priorité jeunesse, soit un montant de 15 000 \$ par année. C'est avec une grande fierté que Mme Chantal Rossi a participé pour l'occasion à une prise photo en compagnie de M. Robert Richard et Mme Jacinthe Sicotte, qui sont respectivement administrateur et directrice générale de la Caisse. Notons que l'une des priorités de la Fédération des caisses populaires Desjardins est de soutenir la persévérance scolaire chez les jeunes.



### **Le gouvernement du Québec s'engage pour 3 ans, dans le cadre du FIRM**

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) va accorder une aide financière de 750 000 \$, sur trois ans, à des projets déposés par des organismes de Montréal-Nord, dans le cadre du [Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole](#) (FIRM), administré par le Secrétariat à la région métropolitaine.

Mentionnons que le Carrefour du pain a bénéficié d'un financement de 75 000 \$ dans le cadre de ce programme. Cela permet de consolider cette entreprise d'économie sociale qui, par l'insertion sociale

et professionnelle et la formation, outille des jeunes pour faciliter leur retour aux études ou leur entrée sur le marché du travail.



## Déjà 12 projets sur les rails

Le 17 avril 2017, l'arrondissement de Montréal-Nord a octroyé à 11 organismes jeunesse et famille de Montréal-Nord un montant totalisant [453 000 \\$ pour soutenir 12 projets](#) inscrits au Plan d'action collectif-Priorité Jeunesse 2017-2027. De ce montant, 442 414 \$ proviennent de l'entente MTESS/Ville et 10 586 \$ d'un budget d'arrondissement dédié à Priorité Jeunesse.

Il s'agit, pour la plupart, de projets déjà existants qui ont démontré des effets bénéfiques sur le développement personnel, scolaire et social des jeunes et des familles de Montréal-Nord. Grâce à cette subvention, la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord pourra se doter d'une coordination pour mener à bien ses activités.

## La Politique de l'enfant passe à l'action

Lors de la séance du 5 juin 2017, le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord a adopté une résolution pour octroyer des contributions financières totalisant 135 258 \$, provenant principalement de la [Politique de l'enfant](#).

Quatre nouveaux projets seront ainsi soutenus jusqu'au 31 décembre 2017. Il s'agit de Entre Parents de Montréal-Nord, pour le projet « Accès 0-5 ans » (60 058 \$, dont 20 000 \$ provenant du budget de l'arrondissement), de la Coopérative de solidarité Multisports Plus de Montréal-Nord, pour le projet « Certification et engagement jeunesse Montréal-Nord » (36 000 \$), de l'Institut Pacifique, pour le projet « Temps libre été 2017 » (22 000 \$) et des Productions Qu'en dit Raton?, pour le projet « Médiation culturelle en théâtre » (17 200 \$). Ces nouveaux projets permettront de soutenir le développement des jeunes de 0 à 17 ans en favorisant l'apprentissage de nouvelles habiletés.



## De nouveaux projets soutenus par l'arrondissement

L'arrondissement de Montréal-Nord poursuit son engagement dans le soutien de projets prévus dans le plan d'action collectif. Au cours du mois d'août 2017, le conseil d'arrondissement complètera l'attribution d'une enveloppe financière totalisant 116 400 \$, qui sera versée à des organismes pour réaliser de nouveaux projets.

**Vous avez des questions, des idées à partager? Contactez-nous! On est là pour vous!**

Guyline Poirier  
Chargée de projet / Priorité jeunesse  
Arrondissement de Montréal-Nord  
514 328-4000, poste 4080  
[guylinepoirier@ville.montreal.qc.ca](mailto:guylinepoirier@ville.montreal.qc.ca)

Gilles Sirois  
Agent de liaison  
Table de quartier Montréal-Nord en santé  
514 328-4000, poste 5625  
[liaison@tqmns.org](mailto:liaison@tqmns.org)

